



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 076 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 30 avril 2013

Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 30 avril 2013

• (1200)

[Traduction]

Le président: Bonjour.

Conformément au paragraphe 81(4) du Règlement, nous étudions le Budget principal des dépenses 2013-2014. Nous accueillons deux ministres aujourd'hui, soit l'honorable John Baird, ministre des Affaires étrangères. Bienvenue monsieur. Nous recevons également l'honorable Diane Ablonczy, ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires). Merci d'être parmi nous.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à William Crosbie et à Morris Rosenberg, qui est sous-ministre, de même qu'à M. Patel, du ministère des Affaires étrangères.

Merci de vous être déplacés.

Madame Ablonczy, Nous vous cédon la parole pour votre déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite à M. Baird, après quoi nous passerons aux questions pendant une heure.

Bienvenue madame Ablonczy. Vous avez la parole.

L'hon. Diane Ablonczy (ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires)): Merci, monsieur le président. Merci mesdames et messieurs mes collègues. Je suis ravie d'être parmi vous.

Comme vous le savez, j'appuie le ministre Baird dans deux domaines, soit celui des Amériques et celui des affaires consulaires. Je vais commencer par vous donner un bref aperçu de notre travail au chapitre des Amériques.

En 2007, comme vous vous en souvenez peut-être, reconnaissant l'importance de notre hémisphère, le premier ministre Harper a fait des Amériques une priorité en matière de politique étrangère. Nous voici, six ans plus tard, et je peux vous dire que nous sommes fermement engagés dans la région. Nous demeurons tout à fait résolus à consolider les trois piliers de la stratégie pour les Amériques, soit la prospérité, la sécurité et une gouvernance démocratique dans l'hémisphère. Plus tôt ce matin, Hélène et moi parlions justement de l'importance de chacun de ces piliers. On pourrait les comparer aux trois pieds d'un tabouret; s'il en manque un, celui-ci bascule. Le Canada collabore avec ses partenaires dans le but d'accroître les débouchés économiques, de renforcer la sécurité et les institutions et de favoriser des relations durables, parce que c'est ainsi que les gens travaillent ensemble.

Nous avons atteint des résultats concrets sur chacun de ces trois fronts. Sur celui de l'accroissement des débouchés économiques, les Amériques, en tant qu'importants marchés émergents, offrent bien sûr beaucoup de possibilités pour le Canada. Nous avons conclu plus d'accords de libre-échange avec les pays des Amériques qu'avec ceux de toute autre région du monde — en fait, qu'avec tous les autres pays confondus — et nous travaillons sans relâche afin d'accroître les échanges commerciaux et les investissements dans l'hémisphère. Nous croyons vraiment qu'une telle croissance et qu'un

tel dynamisme sur le plan économique renforceront les soutiens sociaux dans les pays des Amériques, et mènera à plus d'égalité, ce qui représente un véritable problème pour beaucoup de nos voisins.

Tout récemment, le Canada a obtenu le statut d'observateur au sein de l'Alliance du Pacifique. Pour ceux qui ne le savent pas, il s'agit d'un tout nouvel accord commercial mis en place par le Mexique, le Pérou, le Chili et la Colombie, et maintenant, le Canada y occupe une place à titre d'observateur. Par ailleurs, nous avons beaucoup contribué, par l'entremise de nos entreprises canadiennes, à la construction de l'aéroport de classe mondiale à Quito, en Équateur, d'une valeur de 600 millions de dollars. J'ai eu le plaisir d'être là-bas, lors de l'ouverture de celui-ci. En février dernier, j'ai aussi eu le privilège d'annoncer l'entrée en vigueur du dernier accord de libre-échange dans les Amériques, soit celui avec le Panama. Ce pays est l'un des marchés des Amériques dont la croissance est la plus rapide. Il est aussi une porte d'entrée stratégique vers l'Amérique latine. Vous serez peut-être intéressés d'apprendre que nos échanges commerciaux avec le Panama ont augmenté de 62 p. 100 en moins de quatre ans. Cet accord va ouvrir encore plus de portes.

Comme je l'ai dit plus tôt, le renforcement de la sécurité et des institutions et l'accroissement des débouchés économiques exigent la paix et la stabilité. Les défis en matière de sécurité et de gouvernance dans les Amériques continuent de présenter d'importants risques, localement bien sûr, mais aussi au Canada, parce que les pays de l'hémisphère sont si interconnectés. Nous travaillons avec nos voisins pour régler les problèmes de sécurité transnationaux dans la région, surtout pour lutter contre le crime organisé et le trafic de stupéfiants. Nous menons un certain nombre de projets dans ce sens, notamment celui-ci. Il y a quelques mois, je me trouvais au Costa Rica, où nous soutenons l'école nationale de police. Nous leur avons fourni du nouvel équipement, notamment des casques, des gilets pare-balles, des GPS et des véhicules, pour les aider à mieux faire leur travail.

Au Guatemala, nous avons offert de l'équipement médico-légal de pointe et de la formation, ce qui a vraiment donné de bons résultats. De 2009 à l'année dernière, ensemble — pas seulement à cause de la contribution du Canada —, nous avons réussi à faire passer le taux de résolution des actes criminels de 5 à 30 p. 100, une augmentation très importante.

• (1205)

L'établissement et le renforcement des relations avec nos partenaires dans les Amériques constituent l'élément fondamental de notre engagement. Plus que toute autre région du monde, les Amériques attachent beaucoup d'importance aux relations de confiance et aux liens personnels, alors nous travaillons fort pour en créer. Comme beaucoup d'entre vous le savent, le Canada jouit d'une excellente réputation dans la région.

J'aimerais dire quelques mots au sujet des affaires consulaires, l'autre mandat que le ministre Baird m'a confié. Le renforcement de la sécurité des Canadiens à l'étranger est une priorité de nos activités consulaires. Comme vous le savez, les Canadiens aiment voyager. La preuve, ils ont fait 59 millions de voyages à l'étranger l'année dernière, et cela, sur une population d'environ 33 ou 34 millions de personnes. Nous travaillons vraiment fort pour fournir aux Canadiens des renseignements précis en temps opportun et, bien sûr, des services consulaires de haute qualité.

Heureusement, la plupart des voyages se déroulent sans incident. Les Canadiens y prennent un immense plaisir. Toutefois, en dépit des meilleures préparations et des meilleurs conseils, il arrive que des voyageurs éprouvent des difficultés. En fait, en 2012, plus de 235 000 dossiers consulaires ont été ouverts. Nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres pays afin d'agir aussi rapidement et aussi efficacement que possible quand des Canadiens se trouvent dans des situations d'urgence à l'étranger.

J'effectue des voyages de sensibilisation auprès des services consulaires. Le dernier a été en Asie, qui accueille des centaines de milliers de visiteurs, résidents et étudiants canadiens chaque année. Nous rencontrons nos homologues pour discuter des façons de mieux résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils surviennent.

J'aimerais maintenant parler de voyage.gc.ca. Combien d'entre vous connaissent ce site Web? Quelques-uns. Je dois avouer que je ne le connaissais pas avant d'occuper cet emploi, alors ne vous sentez pas mal si c'est aussi votre cas. En fait, peut-être que vous devriez vous sentir mal. Il s'agit d'une mine d'or pour les Canadiens, et nous travaillons très fort pour en faire un site Web d'excellente qualité.

Nous venons d'ailleurs de mettre à jour le site, qui intègre maintenant des renseignements de tous les ministères, notamment ceux de la Santé, de l'Agriculture et du Commerce international. Il s'agit donc vraiment d'un portail à guichet unique pour les voyageurs canadiens, qui l'ont d'ailleurs fort bien accueilli. Depuis la mise à jour du site, plus de trois millions de Canadiens l'ont consulté, ce qui représente une augmentation de 21 p. 100 par rapport à 2012. Le nombre de visiteurs différents a augmenté de plus de 90 p. 100, ce qui est encourageant.

Maintenant, le site offre aussi une application mobile. Le nombre d'utilisateurs de cette application a augmenté de plus de 100 p. 100. J'ai demandé: « Est-ce que le nombre est passé de 1 à 2 p. 100? » Eh bien, pour ceux d'entre vous qui sont curieux, comme moi, le nombre est passé de plus de 9 p. 100 à plus de 19 p. 100. Nous avons encore du chemin à faire, mais il s'agit d'une augmentation importante.

Nous avons aussi simplifié l'inscription en ligne des Canadiens à l'étranger, ce qui nous permet de savoir où ils se trouvent. Par conséquent, si jamais il y a une catastrophe ou des bouleversements politiques, nous pouvons communiquer avec eux pour leur indiquer comment rester sains et saufs. Le nombre d'inscriptions a augmenté de 46 p. 100 depuis novembre, du fait que nous avons facilité le processus.

Par ailleurs, nous utilisons de nouveaux outils de réseautage social et, petit à petit, nous nous mettons à l'heure du XXI^e siècle. Nous avons vu que cela a fonctionné vraiment bien lors des explosions à Boston sur tôt ce mois-ci. Pas mal de gens suivent notre compte Twitter sur voyage.gc.ca, et les gazouillis que nous avons envoyés au sujet de nos services consulaires, au cas où des Canadiens avaient besoin d'aide, ont été partagés 2 400 fois. Grâce à Twitter seulement,

nous avons pu atteindre 2,3 millions de personnes, alors nous sommes enchantés.

• (1210)

Le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence a répondu à environ 500 appels de la part de Canadiens qui s'informaient de leurs amis ou de leurs proches. Cette situation, certes malheureuse, nous a néanmoins permis de mettre à l'essai notre capacité d'intervention. Nous avons été très contents des résultats.

Voilà donc les principaux services que nous offrons pour aider les Canadiens dans le besoin. Chers collègues, je vous encourage à en parler aux gens de votre circonscription.

En conclusion, comme vous l'avez vu, notre engagement à l'égard des Amériques bénéficie tant aux Canadiens qu'à nos voisins. Nous sommes également résolus à veiller à ce que les Canadiens soient en mesure d'assurer leur sécurité à l'étranger et d'obtenir l'assistance nécessaire quand surviennent des difficultés et des urgences.

Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs mes collègues, de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui. Après la déclaration du ministre Baird, nous serons très heureux de répondre à vos questions. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci beaucoup, madame la ministre.

Je suis très heureux d'avoir l'occasion de vous parler de la politique étrangère gouvernementale qui, fondée sur les principes, vise à défendre les intérêts des Canadiens et à promouvoir nos valeurs partout dans le monde.

Comme je l'ai fait dans le passé, je vais commencer par mettre l'accent sur certains des problèmes les plus urgents sur la scène internationale, surtout dans le domaine de la sécurité. J'ai passé une bonne partie du mois dernier à visiter un certain nombre de pays d'une importance vitale du Moyen-Orient et à prendre part à des réunions avec nos principaux partenaires étrangers, à savoir celles du G8, de l'OTAN et du Commonwealth.

Deux sujets y ont été abordés à maintes reprises, soit la détérioration de la situation en Syrie et la menace grandissante que constitue l'Iran. En Syrie, le chaos et les tueries semblent avoir pris un tournant barbare. Nous n'avons aucune raison de douter des rapports de deux de nos alliés les plus proches — les États-Unis et Israël —, selon lesquels, récemment, le régime Assad aurait utilisé des armes chimiques contre le peuple syrien. Il importe de reconnaître les faits, car cela indiquerait que la crise syrienne amorçe une nouvelle phase regrettable.

Le 7 avril, le gouvernement a annoncé qu'il verserait 2 millions de dollars à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques afin d'aller de l'avant avec l'enquête, menée par les Nations Unies, sur l'utilisation présumée d'armes chimiques en Syrie. Malheureusement, mais pas étonnamment, le régime Assad entrave l'enquête. Voilà un régime qui, il n'y a pas très longtemps, a perdu sa légitimité et son humanité, mais qui ne cesse de tomber plus bas encore. La crise syrienne préoccupe énormément la région environnante; elle crée d'immenses et d'urgents besoins en Syrie et oblige ses voisins à se démener pour accueillir un nombre toujours grandissant de réfugiés.

Un des camps de réfugiés de la Jordanie est maintenant si grand que, s'il formait une ville permanente, celle-ci serait la quatrième en importance du pays. Pour vous donner une meilleure idée de ce que cela représente, toutes proportions gardées, c'est comme si tous les Canadiens se rendaient aux États-Unis comme réfugiés. Imaginez l'immense crise que cela causerait dans n'importe quel pays, et donc à plus forte raison dans un petit pays comme la Jordanie.

Depuis janvier 2012, le gouvernement a octroyé près de 70 millions de dollars pour répondre à la crise humanitaire urgente et grandissante dans la région ainsi qu'aux problèmes de sécurité. Je vais vous dire ce que j'ai dit à mes collègues des pays les plus durement touchés: le Canada va en faire plus.

Chers collègues, je dois aussi vous dire que, dans la région immédiate — comme ailleurs —, les gens craignent de plus en plus la menace que constitue l'Iran, surtout si celui-ci venait à fabriquer des armes nucléaires. Évidemment, ce n'est un secret pour personne que l'Iran a une influence vile et négative sur les affaires à l'échelle mondiale. Voilà pourquoi nos partenaires et nous ne voulons pas permettre à l'Iran d'armer son programme nucléaire et prendre la région et le monde en otage, comme tente de le faire la Corée du Nord.

Soyez assurés que le Canada continuera de prendre des mesures énergiques pour isoler le régime de Téhéran et l'empêcher de propager la haine, la peur et la terreur ainsi que l'obliger à rendre compte de ses horribles pratiques sur le plan des droits de la personne, notamment la persécution des minorités religieuses.

Nous continuons également de faire preuve de leadership face à la menace de la Corée du Nord. Nos sanctions comptent parmi les plus rigoureuses qui aient été infligées dans le monde. Nous travaillons avec les Nations Unies et d'autres organismes en vue de dissiper cette menace, tout en collaborant avec nos alliés afin de protéger nos citoyens de dangers éventuels.

Dans un monde complexe en constante évolution, je suis heureux de dire que les Canadiens ont beaucoup de raisons d'être fiers. Nous continuons de renforcer nos relations bilatérales dans le monde, de promouvoir nos valeurs et d'accroître les débouchés pour les entreprises canadiennes. Rien ne montre cela plus clairement que ma récente visite au Moyen-Orient, pendant laquelle j'ai visité la Jordanie, l'Iraq, les Émirats arabes unis, le Qatar, Bahreïn, Israël et la Cisjordanie.

En Jordanie, j'ai eu l'honneur d'inaugurer la nouvelle ambassade canadienne à Amman. En Iraq, j'ai annoncé la nouvelle présence diplomatique du Canada à Bagdad. Pour la première fois, le Canada a le statut d'observateur au sein de l'Organisation de coopération islamique, à Djedda. En collaboration avec les Émirats arabes unis, nous avons créé un conseil conjoint de gens d'affaires, qui repère déjà des occasions d'affaires pour améliorer nos relations commerciales et permettre aux citoyens et aux entreprises tant de bénéficier de la prospérité des deux pays, que d'y contribuer.

• (1215)

[Français]

Notre gouvernement est conscient que le monde regorge de nouvelles possibilités et que le Canada doit jouer un rôle actif afin de renforcer ses relations existantes et d'en établir de nouvelles. Ce n'est pas un choix ou une option; c'est une nécessité sur le plan économique.

Nous faisons preuve de leadership, nous renforçons la voix du Canada sur la scène internationale, nous accentuons notre présence diplomatique dans les principaux secteurs de croissance, et tout cela,

en oeuvrant à l'atteinte de nos objectifs en matière de réduction du déficit.

Nous obtenons ces résultats en faisant des choix judicieux, en travaillant de manière plus efficace et en utilisant nos biens internationaux de façon plus stratégique.

[Traduction]

Partout où je passe, je constate avec plaisir que le Canada est tenu en haute estime, qu'on le propose même en modèle. Notre visibilité sur la scène internationale est évidente. On a cessé de ne pas faire grand cas de nous. Je suis persuadé que la fusion de l'Agence canadienne de développement international avec le MAECI, pour former le nouveau ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement n'y changera rien. Cela ne rendra que plus efficaces nos efforts de protection et de promotion des valeurs et des intérêts canadiens sur la scène mondiale. Cela nous permettra de tirer le meilleur parti de nos activités internationales et de nos investissements. Permettez-moi de vous assurer qu'il n'est pas question ici de revenir sur l'engagement du Canada à réduire la pauvreté et à apporter son aide humanitaire: ce dossier et cette décision n'auront aucune conséquence sur les dépenses du Canada pour l'aide internationale.

Notre ascendant, dans ce domaine, par exemple grâce à l'initiative de Muskoka, ne peut que se maintenir. Le Canada met en oeuvre une façon de faire intégrée qui reconnaît, dans le monde globalisé d'aujourd'hui, que la liberté, le développement et la sécurité d'autrui procurent des possibilités économiques.

Monsieur le président, je pourrais en parler pendant des heures, mais je suis prêt à entendre les observations et les questions des membres du comité.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

La première question viendra de l'opposition.

Monsieur Dewar, vous disposez de sept minutes.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci aux deux ministres pour leurs exposés et leur présence.

Monsieur Baird, je tiens à vous questionner d'abord sur les orientations du gouvernement. Vous avez placé les événements les plus récents sous leur éclairage. Je suis un peu inquiet, parce que, dernièrement, vous êtes allé en des endroits infréquentables, d'après certains d'entre nous. Je pense à l'épisode du café à Jérusalem-Est. Pendant ce temps, vous semblez nous faire quitter des endroits où nous devrions nous trouver.

Ce n'est pas seulement vous. C'est tout le gouvernement. C'est l'orientation de la politique étrangère. Nous ne nous sommes pas retirés de Kyoto, et on l'a remarqué. Nous nous sommes retirés du partenariat de la dimension nordique dans le domaine de la santé, de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies, du Bureau international des expositions, de l'Organisation internationale des bois tropicaux. Nous sommes le seul pays à s'être retiré de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Nous avons cessé notre présence diplomatique dans certaines parties de l'Afrique, au Niger, au Malawi, au Gabon, au Cap. Nous semblons affaiblir notre position sur les armes à sous-munitions. Ce sera bientôt devant le Parlement.

Nous n'avons pas aidé la Turquie dans la mesure où nous aurions dû, en ce qui concerne la Syrie, et nous sommes absents du Kurdistan. Vous avez dit que nous étions à Bagdad. Nous sommes effectivement passés d'une fraction de personne à une personne à temps plein à l'ambassade du Royaume-Uni, mais personne n'est au Kurdistan, qui, d'après beaucoup de spécialistes, présente un intérêt stratégique important. Le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne, le Japon et la France y sont présents.

La réponse faite aux rapporteurs spéciaux des Nations Unies, pour retarder leur arrivée au Canada, est des plus préoccupantes pour beaucoup de Canadiens. J'espère que la visite de M. James Anaya recevra un meilleur accueil. Il viendra ici, pour la question des peuples autochtones.

Vous vous rendez compte que je considère ces retraits du Canada comme la cause de son expulsion d'autres tribunes. Je pense ici au Sommet de l'Asie de l'Est, qui a eu lieu l'automne dernier. Les dernières nouvelles au sujet de l'Organisation de l'aviation civile internationale me préoccupent et, bien sûr, nous avons perdu notre siège au Conseil de sécurité.

Voici ma question: Pour revenir dans la partie — je viens d'énumérer nos nombreux retraits — avez-vous l'intention de faire campagne pour un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies? Nous savons que trois pays européens sont en lice pour 2014. Dans l'affirmative, prévoyez-vous de modifier la stratégie que je viens d'exposer? Il semble que nous nous retirons du monde au lieu de nous y engager.

● (1220)

L'hon. John Baird: On ne peut pas s'attendre à obtenir de réponse complète à une question qui suit un chapelet de 20 considérants.

Nous sommes heureux d'avoir un employé à temps plein sur le terrain, à Bagdad. J'aimerais que nous soyons présents à Erbil, et nous y travaillons, particulièrement dans l'intention d'y être représentés par un commissaire au commerce pour resserrer nos rapports commerciaux. Notre ambassadeur en Irak visite Erbil de temps à autre.

J'aimerais connaître votre opinion sur ce que le contribuable canadien a gagné de, je la cite au hasard, l'Organisation mondiale du tourisme. C'est vous qui avez amené ce sujet. D'après vous, qu'en a retiré le Canada, ces dernières années?

M. Paul Dewar: C'est vous le ministre; je pose les questions. Voici une question facile, si vous permettez.

Allez-vous organiser une campagne pour un siège au Conseil de sécurité?

Non. Bon. D'accord.

L'hon. John Baird: Mais c'est intéressant, votre question sur l'Organisation mondiale du tourisme...

M. Paul Dewar: Mais pourquoi pas. Pourquoi ne...?

L'hon. John Baird: ... et votre affirmation sur notre retrait du monde.

M. Paul Dewar: Pourquoi n'entamez-vous pas une campagne pour le siège au Conseil de sécurité en 2014?

L'hon. John Baird: C'est intéressant, votre question sur le retrait du Canada du monde. Je vous défie de dire ce que, ces 20 dernières années, l'Organisation mondiale du tourisme a procuré au Canada?

M. Paul Dewar: Je vous défie d'exposer les motifs pour lesquels nous n'organisons pas de campagne pour le siège au Conseil de sécurité.

L'hon. John Baird: Vous avez soulevé la question. Vous ne pouvez donc pas...

M. Paul Dewar: Libre à vous de noyer le poisson. Vous décidez ce que vous direz. Je vous ai interrogé sur le Conseil de sécurité.

L'hon. John Baird: Ma réponse était claire.

M. Paul Dewar: Non, et pourquoi?

L'hon. John Baird: Nous concentrons notre attention sur d'autres priorités.

M. Paul Dewar: Vous ne voyez pas l'importance d'être membre du Conseil de sécurité. Monsieur Baird, en ce moment même, avec les problèmes comme ceux de la Syrie et de l'Iran, devinez de quoi on y discute? De la Syrie et de l'Iran. C'est la première fois que le Canada perd un siège. Nous allons passer pour des dégonflés et vous, monsieur, vous avez l'air d'un dégonflé pour ne pas organiser une campagne alors que d'autres pays ont l'intention de le faire.

L'hon. John Baird: On ne lance pas de campagne dans un délai de quelques mois.

M. Paul Dewar: Non, c'est un an, et nous ferions mieux de le faire parce que trois autres pays ont fait connaître leurs intentions. Mais vous dites que vous vous absteniez. C'est à noter. Vous n'avez vraiment pas l'intention d'obtenir un siège au Conseil de sécurité?

L'hon. John Baird: Vous l'avez demandé. Ma réponse était claire.

● (1225)

M. Paul Dewar: C'est étonnant.

Est-ce que je peux vous interroger un peu plus sur le budget des dépenses?

L'hon. John Baird: Mais si je pouvais aussi mentionner... Vous avez soulevé 20 questions et je tenais à répondre à quelques-unes d'entre elles.

M. Paul Dewar: J'ai tant de questions et si peu de temps, monsieur Baird.

L'hon. John Baird: Dans ce cas, vous n'auriez pas dû faire de commentaires...

M. Paul Dewar: On dirait que vous avez décidé de supprimer le fonds pour la paix et la sécurité mondiales. D'après votre site Web, ce fonds appuie la politique étrangère et ses objectifs et il a permis d'importantes contributions pour l'avancement de la paix et de la sécurité. On lit aussi, vous le savez probablement, qu'il a aidé à financer le procès important intenté contre un ex-président du Guatemala, Rios Montt, et qu'il n'y a plus d'argent dans ce fonds.

Les armes légères pour la formation en sécurité en Palestine, le commerce des minéraux stratégiques au Congo, l'aide à l'évolution constitutionnelle au Soudan du Sud et des services juridiques pour les personnes déplacées à Haïti, tous ces projets ont été financés grâce au fonds en question, qui, apparemment, a été supprimé du budget des dépenses et du budget. Comment allons-nous nous attaquer, dorénavant, à tous ces problèmes importants que je viens de mentionner?

L'hon. John Baird: Je ne savais pas qu'on pouvait affirmer l'existence d'un fait et son apparente suppression. Ou c'est un fait ou ce n'en est pas un.

M. Paul Dewar: Est-ce que le fonds pour la paix et la sécurité mondiales continuera d'exister?

L'hon. John Baird: Nous allons proposer une nouvelle initiative, à ce sujet, qui, je crois, sera généralement bien accueillie.

M. Paul Dewar: Quand?

L'hon. John Baird: Je vous l'annoncerai.

Le président: Merci beaucoup. Notre temps est écoulé.

Poursuivons avec M. Dechert. Vous disposez de sept minutes.

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Merci, monsieur le président. Merci à nos deux ministres d'être ici et d'avoir livré chacun un exposé.

Monsieur le ministre Baird, vous avez parlé de la situation de la Syrie dans votre déclaration préliminaire. Visiblement, les Canadiens sont très inquiets de ce qui se passe là-bas. Vous avez parlé d'une utilisation possible du gaz sarin, je crois. Nous savons que le président Obama a fait récemment une déclaration à ce sujet. Vous avez aussi mentionné que le régime Assad empêche les enquêteurs de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'OIAC, d'aller en Syrie.

D'abord, pouvez-vous nous parler de la déclaration du président Obama?

Ensuite, d'après vous, les entraves que met le régime Assad au travail des enquêteurs équivalent-elles à un aveu de culpabilité?

L'hon. John Baird: Je n'ai aucun motif de mettre en doute les observations du président Obama, de l'Administration ou du premier ministre Netanyahu et de son gouvernement. Nous aimerions que les Nations Unies puissent entrer dans ce pays, expressément pour valider ces conclusions. Avant que les Israéliens ou que les Américains ne s'expriment sur la question, le Canada travaillait déjà en amont, en offrant son appui financier à l'ONU pour s'occuper de ce problème. Nous pensons que c'est énormément important. Nous continuerons de mettre de la pression sur le régime.

La crise syrienne et la souffrance des Syriens ne se termineront que lorsque nous trouverons une solution politique au problème. Ce pays compte près de quatre millions de personnes déplacées. De toute évidence, la Turquie est un allié de l'OTAN. C'est un pays très riche, étendu, peuplé. Mais dans deux petits pays comme le Liban et la Jordanie, où le pourcentage de la population par rapport au nombre de réfugiés est extraordinaire, les organisations internationales les plus importantes qui ont réfléchi à la question affirment que l'aide humanitaire doit privilégier les plus pauvres des pauvres et les pays qui sont les moins capables de les aider.

Notre argent va aux quatre pays — à l'Irak et à la Turquie aussi. Mais nous n'avons certainement pas négligé la Jordanie, l'un de nos alliés les plus proches. La stabilité du gouvernement jordanien est extrêmement importante. Manifestement, des centaines de milliers de réfugiés de 1967 se trouvent encore en Jordanie. Leur présence exerce une pression énorme sur des ressources aussi fondamentales que l'eau, l'instruction et les emplois, dont les réfugiés commencent à se saisir. Cela pose des difficultés internes. Voilà ce qui nous inquiète.

M. Bob Dechert: Bien sûr et je suppose qu'on craint que des armes chimiques qui, nous savons, se trouvent en Syrie ne tombent en mauvaises mains à l'extérieur de ce pays.

L'hon. John Baird: Nous craignons avant tout leur emploi contre les Syriens puis, évidemment, nous craignons pour la stabilité des réserves. Il y en a beaucoup. Enfin, nous sommes préoccupés par les scélérats qui s'en procurent, que ce soit l'Hezbollah ou des associés

d'al-Qaïda. C'est énormément préoccupant, et nous avons des discussions régulières à ce sujet avec nos alliés qui pensent comme nous.

● (1230)

M. Bob Dechert: Merci d'avoir mentionné l'Hezbollah. Nous avons entendu, au comité, des preuves selon lesquelles certains de ses combattants sont en Syrie, aux côtés du régime Assad. Beaucoup viennent du Liban.

Pouvez-vous nous dire ce que vous en savez? Quels messages avez-vous livrés à l'Union européenne et aux autres dirigeants mondiaux au sujet de l'engagement de l'Hezbollah en....

L'hon. John Baird: Le rôle croissant de l'Hezbollah, non seulement au Liban, mais aussi en Syrie et ailleurs, en Bulgarie, sur le territoire des membres de l'OTAN et celui de l'Union européenne, nous préoccupe profondément. Nous avons demandé instamment à nos homologues européens de le déclarer officiellement organisation terroriste. Je reviens à la charge à toutes les réunions bilatérales avec mes homologues européens, aux réunions avec l'Union européenne, avec l'OTAN. Je l'ai fait hier, auprès des ambassadeurs et chefs de mission de l'Union européenne.

Je pense qu'il importe d'adopter une position morale forte. Nous le faisons depuis de nombreuses années, et les États-Unis aussi. Dans notre bataille contre le terrorisme international, le grand combat de notre génération, notre position morale ne doit faire aucun doute. À cet égard, le Canada possède l'une des voix les plus fortes, il invoque les principes les plus solides.

M. Bob Dechert: Merci.

J'ai une question, si vous permettez, pour madame la ministre Ablonczy.

Madame la ministre, vous savez peut-être que des membres du comité se trouvaient à Washington, la semaine dernière, pour rencontrer l'Organisation des États américains, sur qui ils conduisaient une étude. Vous avez dit que favoriser des relations durables était un objectif très important de notre politique pour les Amériques. Je me demande si vous pouvez faire part d'observations sur ce qui, d'après vous, constitue les points forts de l'organisation, qui aident à favoriser ces relations durables et pourquoi ils sont importants pour la politique étrangère du Canada.

L'hon. Diane Ablonczy: Avant tout, l'OEA est le seul organisme multilatéral et hémisphérique dont le Canada fait partie. Il en existe d'autres, mais nous n'en faisons pas partie. Si nous voulons être entendus de tous nos voisins, la tribune pour le faire est l'OEA.

L'OEA présente ses défis. Ils sont bien connus. Je suis sensible au fait que le comité l'étudie et j'ai bien hâte de connaître vos observations. Le Canada a piloté certaines réformes importantes de l'OEA, particulièrement sur les méthodes de gestion de ses finances, mais le nombre effarant de mandats confiés à l'OEA, au fil des années, est également important. Elle a tellement de pain sur la planche qu'elle doit rationaliser et mieux concentrer ses efforts.

L'OEA continue d'être une tribune très importante pour le Canada. Nous sommes déterminés à ce que l'organisation reste forte et vigoureuse.

Merci.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Bob Dechert: D'accord. J'ai seulement une question complémentaire. Pourriez-vous nous parler de certaines réussites du Canada dans notre engagement dans la région et de leurs retombées pour les Canadiens?

L'hon. Diane Ablonczy: Eh bien, comme vous le savez, nous venons tout juste d'être admis comme observateur dans l'Alliance du Pacifique, un témoignage très important d'acceptation et un motif d'engagement pour nous. Nous sommes aussi un partenaire sur lequel on peut compter, comme j'ai dit, en matière de sécurité. Nous n'aidons pas seulement nos partenaires avec de l'argent, mais nous fournissons des formateurs, des moniteurs et des mentors à beaucoup de forces de sécurité des pays des Amériques.

Il y a, bien sûr, les Jeux panaméricains et parapanaméricains, qui auront lieu à Toronto, en 2015. Ce sera l'occasion d'illustrer une foule de nos partenariats.

Merci, monsieur le président.

Le président: C'est tout le temps dont nous disposons. Merci.

Monsieur Eyking, vous disposez de sept minutes.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, madame et monsieur le ministre, ainsi que vos adjoints d'être ici.

Comme vous savez, les libéraux n'ont droit qu'à une intervention. Si vous pouvez abréger vos réponses... Je n'ai pas vingt questions à poser, seulement quatre.

Monsieur Baird, ma première question porte sur votre échec, à Londres, celui de ne pas avoir réussi à convaincre vos homologues du Commonwealth de déplacer le sommet de cet automne, celui du Commonwealth. Je suppose donc que, sur cette question, votre dossier n'était pas bien préparé.

J'ai deux questions à ce sujet. Est-ce que vous avez fait entrer en contact des hauts fonctionnaires de votre ministère avec certains ambassadeurs du Commonwealth, ici, ou vos diplomates avec divers capitalistes des mêmes pays du Commonwealth, pour des démarches auprès d'eux? La deuxième partie de ma question est la suivante: est-ce que vous ou le premier ministre avez écrit à des homologues du Commonwealth, ministres ou premiers ministres, pour les encourager à déplacer la manifestation?

• (1235)

L'hon. John Baird: Nous avons eu beaucoup d'échanges avec les corps diplomatiques ici et avec les ministres des Affaires étrangères partout dans le monde. Le Canada a fait cavalier seul au Commonwealth, à la rencontre de Perth, et aux autres rencontres qui ont suivi.

Si vous demandez à des représentants de la minorité tamoule opprimée du Sri Lanka de vous dire quel dirigeant politique a été le plus ferme, le plus courageux et le plus énergique, ils vous répondront tous que c'est le premier ministre Stephen Harper et notre gouvernement.

À mon grand étonnement, la communauté diplomatique internationale exerce des pressions pour que les pays suivent ou s'entendent. Le Canada refuse de jouer le jeu maintenant. Nous n'hésitons pas à défendre des positions fermes et raisonnées. Nous avons fait valoir énergiquement nos idées et je pense que notre volonté politique a été reconnue partout dans le monde. Nous allons continuer à parler des sujets difficiles. Le gouvernement du Sri Lanka a pris une tangente autoritaire et régressive qui nous préoccupe beaucoup, tout comme son manque de responsabilité et son peu d'efforts véritables en

faveur de la réconciliation. Nous avons tenté de nouer le dialogue. Le sénateur Hugh Segal s'est rendu au Sri Lanka. Un groupe parlementaire de trois personnes s'est rendu au pays pour connaître les faits et nouer le dialogue. J'ai personnellement rencontré mon homologue du Sri Lanka.

Il s'agit d'un dossier extrêmement difficile, et si le Canada est le seul pays à se tenir debout et à dire la vérité aux puissants, nous devons tous en être très fiers, comme le sont la plupart des groupes de défense des droits de la personne au pays.

L'hon. Mark Eyking: Merci, monsieur le ministre.

Lorsque je faisais partie du gouvernement de Paul Martin, j'étais responsable des économies émergentes, et l'Égypte était toujours parmi les plus importantes. L'Égypte est le pays arabe le plus peuplé et l'un de nos partenaires commerciaux importants.

Vous avez parlé de votre récent voyage au Moyen-Orient, et j'ai été très déçu et préoccupé de voir que vous êtes passé tout près de l'Égypte sans y faire un saut, compte tenu en particulier du chambardement démocratique qui y est en cours. Je me disais que cela aurait été très intéressant pour vous d'aller rencontrer les dirigeants pour y promouvoir le rôle du Canada. Je crains que vous ne les ayez déçus. Qu'en pensez-vous?

L'hon. John Baird: Je suis allé en Égypte l'an dernier. Malheureusement, la veille de mon arrivée au Caire, le président a dû quitter le palais présidentiel et la sécurité s'est détériorée. Je n'ai donc pas pu m'y rendre. J'espère pouvoir le faire prochainement.

Nous sommes extrêmement préoccupés, bien sûr, par certaines déclarations. J'ai publié des communiqués au sujet des propos très préoccupants tenus par le président de l'Égypte dans les années qui ont précédé son entrée en fonction. La persécution de la minorité copte chrétienne nous préoccupe énormément. Le programme du nouveau gouvernement, de même que son désintérêt à l'égard d'Israël, nous préoccupe aussi grandement. J'ai eu l'occasion, à maintes reprises, de rencontrer et de discuter avec divers représentants de l'Égypte, notamment son ministre des Affaires étrangères.

Nous continuerons d'entretenir des liens avec eux, et j'espère pouvoir m'y rendre sous peu.

L'hon. Mark Eyking: J'ai une troisième question. Comme vous êtes un député de la région d'Ottawa, vous êtes bien au fait de toutes les compressions qui ont lieu un peu partout dans la ville, en particulier aux Affaires étrangères et à l'ACDI. J'aimerais que vous nous parliez de ce nouveau poste que vous venez de créer dans le cadre du plan d'action économique, soit celui de coordonnateur des relations économiques internationales. Êtes-vous au courant? Pourriez-vous nous en dire un peu plus — car j'ai une autre question — sur les attributions de ce poste? Si vous souhaitez répondre plus tard, je peux passer à mon autre question.

L'hon. John Baird: C'est dans la loi, mais je peux demander au sous-ministre de vous répondre.

L'hon. Mark Eyking: Très bien. Je vais passer à mon autre question, ou...?

M. Morris Rosenberg (sous-ministre, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): J'aimerais simplement mentionner que ce n'est pas un nouveau poste. Ce poste est prévu dans la loi depuis un bon bout de temps. Ce n'est pas un poste que nous sommes en train de pourvoir. Il n'y a pas de changement ici. Ce poste n'a pas été créé par le gouvernement.

L'hon. Mark Eyking: Donc, vous l'avez inclus dans votre plan d'action, mais il existait déjà?

M. Morris Rosenberg: C'est dans la loi et cela en faisait partie.

L'hon. Mark Eyking: Que fait cette personne?

M. Morris Rosenberg: Personne n'occupe ce poste. Il n'a pas été doté depuis un bout de temps, soit sous le présent gouvernement ou, récemment, sous...

L'hon. Mark Eyking: Le poste est donc vacant.

M. Morris Rosenberg: Oui.

L'hon. Mark Eyking: Monsieur le ministre, ma dernière question porte sur une loi que vous connaissez bien sans doute, la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle. Le vérificateur général a révélé dernièrement que nombre de mesures que vous prenez ne respectent pas les trois critères établis dans la loi, dont deux en particulier, soit le respect des normes internationales en matière de droits de la personne et la prise en compte du point de vue des démunis.

Pourriez-vous nous dire pourquoi vous ne respectez pas la loi et ce qui a poussé le vérificateur général à faire cette affirmation?

• (1240)

L'hon. John Baird: Nous avons un ministre responsable du développement international. Je pense pouvoir affirmer, en mon nom et au nom de Diane, et certainement au nom d'Ed Fast, que nous travaillons extrêmement bien en équipe dans ce dossier. Il faudrait lui poser ces questions. Il est le ministre responsable de ce dossier et le demeurera.

L'hon. Mark Eyking: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste une minute, Mark.

L'hon. Mark Eyking: Ma dernière question porte sur Haïti. Nous venons tout juste de rentrer de Washington et j'ai de graves inquiétudes, et je vais poser des questions au ministre responsable de l'aide internationale à ce sujet, mais vous êtes celui qui est responsable des affaires étrangères. Nous dépensons beaucoup d'argent à Haïti. Vous y étiez vous-même il n'y a pas si longtemps. Sérieusement, êtes-vous d'accord avec les commentaires de M. Fantino? Ne laisse-t-on pas tomber les gens de la région?

L'hon. John Baird: Je pense que tous — le ministre Fantino, le gouvernement d'Haïti et moi —, nous voulons nous assurer de faire un meilleur travail et d'en obtenir le plus possible pour chaque dollar dépensé. La ministre Ablonczy est venue avec moi à Haïti. Le Canada a un engagement à long terme avec Haïti que nous allons honorer. C'est une grande priorité. La situation ne s'améliorera pas rapidement sur le terrain, mais nous avons un solide engagement politique, un solide engagement international en matière d'aide au développement. Je pense qu'il est toujours bon de se demander si l'argent des contribuables est le mieux utilisé possible. C'est ce que nous faisons partout, pas seulement à Haïti.

Je peux vous dire que le premier ministre Lamothe, le deuxième premier ministre au sein du gouvernement du président Martelly, est bien accueilli partout, à la Fondation Clinton, au sein des organismes d'aide au développement. Nous constatons maintenant que le gouvernement commence à bien fonctionner, à faire son travail, et c'est certainement ce qui a manqué il y a bon nombre d'années. Ils en font un peu plus, alors nous allons aussi en faire un peu plus.

Le président: Merci beaucoup.

Le temps est écoulé. Nous allons commencer la deuxième série de questions, qui seront d'une durée de cinq minutes.

Je vais commencer à ma droite. Madame Brown, vous avez cinq minutes. Allez-y.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les ministres de leur présence.

Madame la ministre, j'aimerais simplement mentionner que le site Voyage.gc.ca est un outil très précieux pour les gens de ma circonscription. Nous l'utilisons régulièrement. En fait, lorsque des gens viennent à mon bureau pour obtenir des épinglettes qu'ils veulent apporter en voyage, nous leur parlons toujours du site Voyage.gc.ca et les encourageons vivement à s'inscrire sur le site afin qu'ils soient enregistrés dans le pays où ils se rendent.

Je veux aussi vous féliciter pour l'efficacité dont vous avez fait preuve en préparant des lettres pour les parents qui voulaient se rendre à l'étranger avec leurs enfants. Vous savez très bien ce qui s'est passé dans ma circonscription, et je vous remercie pour votre travail dans ces dossiers. Ce type de lettre simplifie beaucoup la vie des parents qui veulent se rendre à l'étranger avec leurs enfants, qui ont besoin de la confirmation qu'un parent qui est parti ou qui n'habite plus à la maison a donné son approbation, et je vous en remercie.

Monsieur le ministre, nous avons clairement dit dans le budget que l'ACDI et les Affaires étrangères seront fusionnés. L'ACDI aura toujours un ministre et son budget sera maintenu, mais elle relèvera des Affaires étrangères. C'est ce qui s'est passé aussi en 2006 lorsque nous avons procédé à la fusion du ministère du Commerce international — fusion n'est sans doute pas le bon mot — qui a été regroupé avec les Affaires étrangères.

J'aimerais que vous nous disiez ce qui va se passer maintenant que l'ACDI travaillera en collaboration plus étroite avec le ministère des Affaires étrangères. Quel effet cela aura-t-il sur l'harmonisation de notre politique étrangère?

L'hon. John Baird: Nous avons déposé un projet de loi hier, que le comité aura l'occasion d'examiner, je l'espère. C'est assurément ce que nous proposons. Nous accordons beaucoup d'importance à l'aide au développement international. Je pense que certains s'inquiétaient un peu, depuis un bout de temps déjà, de voir que le gouvernement avait parfois ses priorités de politique étrangère, et que l'ACDI avait en parallèle ses priorités de développement et même sa propre politique étrangère. Nous espérons donc qu'ainsi, tout sera mieux intégré.

Je pense, par exemple, à nos ambassadeurs dans le monde qui s'occupent de commerce, de politique étrangère et aussi d'aide au développement. Cela permettra simplement d'avoir une politique plus cohérente. Nous avons des spécialistes de l'Afrique subsaharienne qui s'occupent de commerce, de développer la croissance économique dans ces pays, ou qui s'occupent de diplomatie ou des droits de la personne, ou d'autres questions politiques liées au développement, et tous ces gens sont dans le même bateau. Les rames sont à l'eau et nous voulons que tout le monde rame ensemble.

La relation entre Affaires étrangères et Commerce international fonctionne extrêmement bien. Je pense que Diane et... C'est le cas en particulier dans les Amériques, où nous avons de solides ententes commerciales. Nous sommes convaincus que tout ira aussi bien, sinon mieux, lorsque Julian se joindra à l'équipe du MAECI.

À bien des égards, lorsque Diane voyage dans les Amériques, elle s'occupe de politique étrangère, de développement et de commerce. Lorsque je me rends dans un pays — j'étais dans l'Union européenne, à Bruxelles, l'autre jour — je fais moi aussi, bien sûr, la promotion du commerce. Lorsque Ed Fast se rend en Inde, pour discuter de notre entente commerciale, il fait aussi la promotion de notre politique étrangère.

Nous espérons donc qu'avec cette structure de gestion dans la fonction publique et les ministres, nous pourrions avoir une politique plus cohérente. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse ici. Les pays adoptent différents modèles. Nous pensons que celui-ci est idéal pour nous. Nous avons une population de 35 millions d'habitants et nous avons une grande économie, mais nous devons mieux coordonner nos ressources pour mieux promouvoir nos intérêts et nos valeurs et ainsi obtenir de meilleurs résultats pour les Canadiens.

Naturellement, que souhaitons-nous pour l'Éthiopie? Nous souhaitons que le pays se développe économiquement et que les gens aient des emplois. Si nous pouvons les aider par le commerce, par l'aide au développement, et en moussant les droits de la personne comme priorité de politique étrangère, tout le monde y gagne.

• (1245)

Mme Lois Brown: Tout à fait.

Le président: C'est tout le temps que nous avons.

Nous passons maintenant à Mme Laverdière. Vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie le ministre Baird et la ministre Ablonczy.

Tout d'abord, j'aimerais apporter une petite précision au sujet du site Web des Affaires consulaires. Mon conjoint, qui organise tous nos voyages, le consulte religieusement chaque fois que nous sortons du pays.

Je souhaite également transmettre un petit message au ministre Baird. Je le remercie de ses commentaires préliminaires au sujet de l'intégration de l'ACDI au sein du ministère des Affaires étrangères. Nous serons évidemment très intéressés à avoir plus de détails sur la façon dont on procédera pour y arriver. Dans quelques minutes, je vais déposer une motion demandant que le comité étudie ce sujet. J'espère que le ministre Baird ainsi que le ministre Fantino seront alors disponibles pour revenir nous voir.

L'hon. John Baird: Je crois que le ministre des Finances ou le Comité permanent des finances a demandé à ce comité-ci s'il voulait étudier la partie du projet de loi sur le budget touchant les affaires étrangères et le développement économique. Je pense que c'est déjà fait, sinon ce sera peut-être fait dans les cinq prochaines minutes.

Nous serons heureux de vous aider à étudier les propositions contenues dans le budget. Ces propositions sont modestes, mais l'intégration sera plus grande. Si vous avez un avis sur la question, nous sommes toujours prêts à entendre vos inquiétudes et vos idées.

Mme Hélène Laverdière: Ce sera avec grand plaisir qu'on pourra en discuter à fond, monsieur le ministre. Merci beaucoup.

Mon collègue Paul Dewar a mentionné que le Canada s'était retiré de plusieurs organisations au cours des dernières années. On sait aussi que le Canada a voulu se retirer de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Comme je suis une ancienne diplomate, cela me semble absolument énorme.

[Traduction]

Je suis sidérée, alors, monsieur le ministre, quelle sera la suite?

L'hon. John Baird: L'OSCE?

Mme Hélène Laverdière: Ou d'autres organisations. En avez-vous d'autres en tête?

L'hon. John Baird: Nous n'avons nullement l'intention de nous retirer de l'OSCE. Je suis très heureux de pouvoir vous apporter cette précision directement.

Mme Hélène Laverdière: Vous n'avez pas d'autres projets en tête?

L'hon. John Baird: Il n'y a rien au programme. Nous cherchons toujours à nous assurer que les contribuables canadiens en ont pour leur argent lorsque le Canada paie son dû à une organisation. Bien sûr, il serait beaucoup plus facile de rester assis et de se dire que ce ne sont que 350 000 \$ et...

Mme Hélène Laverdière: Non, je comprends que...

L'hon. John Baird: ... je sais que cette organisation ne sert à rien, je sais qu'elle n'a rien fait depuis des années, mais...

Mme Hélène Laverdière: Je comprends cela, monsieur le ministre.

L'hon. John Baird: Pour nos contribuables qui travaillent fort, 350 000 \$, c'est beaucoup d'argent.

Mme Hélène Laverdière: Nous avons entendu dire de diverses sources très sérieuses que le Canada avait l'intention, au grand dam de bien des gens, de se retirer de l'OSCE.

Mais passons à un autre sujet.

L'hon. John Baird: Qui vous a dit cela?

• (1250)

Mme Hélène Laverdière: Je...

L'hon. John Baird: Vous inventez cela. Qui vous l'a dit?

Des voix: Oh, oh!

Mme Hélène Laverdière: Non, je n'invente pas cela.

L'hon. John Baird: Dites-moi alors qui vous a dit cela.

Une voix: Elle n'invente rien.

Mme Hélène Laverdière: Je n'invente rien.

L'hon. John Baird: Dites-moi seulement qui vous a dit cela.

Mme Hélène Laverdière: Non, je ne vous le dirai pas.

L'hon. John Baird: Je peux vous dire que nous n'avons pas l'intention...

Mme Hélène Laverdière: Laissez-moi...

L'hon. John Baird: ... mais vous dites « Oh, beaucoup de gens. »

Mme Hélène Laverdière: Pas beaucoup de gens.

L'hon. John Baird: Beaucoup de gens me disent que le NPD va augmenter les impôts.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. John Baird: Beaucoup de gens me disent que le NPD veut imposer une taxe sur le carbone.

Mme Hélène Laverdière: Je pense avoir une source très fiable, mais je veux passer à une autre question, si vous le permettez.

Monsieur le ministre, vous avez dit que le Canada n'hésite pas à parler « des sujets difficiles ». Un des problèmes est que le Canada hésite toutefois à faire le dur travail diplomatique.

À cet égard, je dois dire que j'ai été très déçue d'apprendre, tant pour des raisons profondes que symboliques, l'abolition du programme Glyn Berry, qui avait été nommé ainsi en l'honneur d'un agent du service extérieur qui est mort en servant son pays et qui était le dernier instrument d'importance pour promouvoir les droits de la personne.

L'hon. John Baird: Je suis très heureux de pouvoir rectifier les faits. Le programme FPSM avait une durée de cinq ans. Un peu plus tôt, j'ai dit à votre collègue, M. Dewar, que nous annoncerons bientôt un programme pour le remplacer.

Le programme Glyn Berry a fait de l'excellent travail et nous aimerions que les efforts dans ce dossier se poursuivent. Nous ne pouvons mieux commémorer son sacrifice qu'en poursuivant ce travail. J'espère pouvoir faire une annonce bientôt, qui vous réjouira sans aucun doute. Je serais très heureux de vous faire un exposé personnel comme ministre sur notre nouvelle initiative.

Mme Hélène Laverdière: Je vais...

Le président: C'est tout le temps que nous avons.

Nous passons maintenant à M. Williamson. Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci à nos deux ministres d'être ici. C'est bon de vous voir.

Monsieur le ministre, je crois savoir que lors de la rencontre du Groupe d'action ministériel du Commonwealth qui s'est tenu à Londres, vous avez rencontré votre homologue du Bangladesh. Comme le pays a été frappé par une tragédie, qui a choqué et attristé un très grand nombre de Canadiens, je suis curieux de savoir si vous pourriez nous parler un peu de votre conversation avec la ministre bangladaise et si vous lui avez transmis un message de la part de tous les Canadiens qui ont appris la nouvelle, qui ont vu les photos, et qui se demandent ce qui se passe.

•(1255)

L'hon. John Baird: J'ai rencontré, bien sûr, la Dre Dipu Moni, qui est ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, et j'ai offert nos plus vives sympathies au gouvernement et au peuple du Bangladesh.

Je lui ai aussi mentionné que nous avons fait beaucoup d'excellent travail au Canada. Nous avons appris de nos nombreuses erreurs au cours de notre développement. Je lui ai offert l'aide du gouvernement du Canada notamment pour ce qui est des questions entourant le code du bâtiment, et je lui ai parlé du soutien bilatéral que nous pouvons apporter à son gouvernement à cet égard. J'ai pu aussi lui transmettre l'offre de soutien de la communauté des affaires du Canada. J'ai été très impressionné par les déclarations publiques de Loblaw et son désir de venir en aide au gouvernement de ce pays.

Si le gouvernement et le secteur public sont prêts à offrir du soutien concret pour améliorer la sécurité dans les pays en développement, en particulier là où de tels problèmes existent... Nous leur avons offert notre soutien. Bien sûr, je pense que la plupart des gens sont encore sous le choc. Ce n'est qu'hier qu'ils ont abandonné les secours d'urgence. Je pense que lorsque la poussière sera retombée, au sens propre comme au sens figuré, nous allons travailler avec le Bangladesh dans ce dossier.

La question n'est pas de dire: « Hé, le Canada sait comment tout faire ». Mais nous pouvons leur faire part de notre expérience et de nos connaissances, que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal, au sujet du code du bâtiment et des pratiques exemplaires de l'industrie canadienne de la construction, qui est excellente. Nous avons eu des problèmes notables au cours de notre histoire, et je pense que nous en avons tiré des leçons et que nous n'en sommes que meilleurs aujourd'hui.

Je pense que nous sommes tous profondément chagrinés par le fait que de nombreuses victimes de cette tragédie sont des femmes vulnérables qui s'efforçaient désespérément de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, une raison de plus pour nous de vouloir les aider. Je pense que tous les députés sont d'accord sur ce point.

Je vous ferai rapport s'ils acceptent notre offre. En attendant, je peux vous dire que je suis très heureux, et que le gouvernement est très heureux, des déclarations faites par de nombreux détaillants, et en particulier par l'engagement pris par Loblaw à cet égard.

M. John Williamson: J'ai une brève question à laquelle vous pouvez tous les deux répondre. Selon certains renseignements sur le budget américain, le Département de la sécurité intérieure envisage de faire payer une taxe à tous les véhicules et à tous les trains qui traversent la frontière, et peut-être aussi aux visiteurs qui entrent à pied au pays. J'aimerais seulement avoir votre avis sur la position du Canada sur cette taxe à la frontière qui, je vous le rappelle, fait partie du budget des États-Unis établi par le Département de la sécurité intérieure et l'administration Obama.

L'hon. John Baird: Nous sommes évidemment extrêmement préoccupés par cette partie de l'ébauche du budget de 2014 du président Obama, dans laquelle il planifie une étude. Il s'agit en effet d'une demande de financement pour mener une étude.

Nous sommes évidemment en communication constante avec l'administration américaine, mais surtout avec le Congrès. Je crois que l'une des choses qui est arrivée, c'est que Frank McKenna a proposé — il a été suivi de Michael Wilson et maintenant de Gary Doer — de maintenir, avec le Congrès américain, une communication plus ouverte, sur le plan politique et par l'entremise du service diplomatique à Washington.

Beaucoup de membres du Congrès américain ont déjà parlé haut et fort. Nous communiquons abondamment avec eux dans le cadre de notre mission à Washington. Le sénateur Chuck Schumer, par exemple, s'est exprimé très clairement. Le Canada a un grand nombre d'alliés puissants au Congrès.

Rob Merrifield, ancien président du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, a été très efficace pour m'appuyer, et pour soutenir Diane, l'ambassade et le gouvernement sur le terrain. Il a de nombreux excellents contacts au Capitole, un avantage non négligeable. Il y a le formidable travail accompli par le service diplomatique, et le fait d'avoir un représentant élu peut jouer un rôle décisif. Gord Brown et le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis font un excellent travail. Gord m'a déjà accompagné lors d'une visite à Washington. Nous espérons que cette taxe ne sera pas adoptée.

Toutefois, c'est la réalité. C'est ce qui arrive lorsqu'un pays échappe le contrôle de ses finances. Chypre envisage de confisquer les comptes bancaires des gens. On essaie désespérément de trouver des idées de droits à imposer, mais ces derniers ralentiront en fait la croissance économique et la création d'emplois. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour diminuer les restrictions à la frontière et faciliter le commerce et les voyages légitimes, car cela favorise la croissance et crée des occasions d'affaires.

Le président: Merci, John. Votre temps est écoulé.

Nous allons terminer par Mme Grewal.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les deux ministres de leur temps et de leur exposé.

Ma question s'adresse à Mme Diane Ablonczy. Madame la ministre, je sais d'expérience que les cas d'enlèvements internationaux d'enfants sont très complexes et très éprouvants pour les parents délaissés. Un de mes électeurs vit actuellement une situation très difficile. On a peut-être déjà demandé l'aide de certains députés autour de cette table dans des cas similaires.

Pourriez-vous nous parler des efforts que notre gouvernement déploie, non seulement pour empêcher les enlèvements internationaux d'enfant, mais aussi pour améliorer la résolution des conflits relatifs à la garde d'enfants dans des pays où les choses sont complexes? Comment pouvons-nous aider les parents délaissés dans nos collectivités? Pourriez-vous nous éclairer?

L'hon. Diane Ablonczy: C'est une question très importante, et comme vous l'avez mentionné, ces cas sont très complexes. Il n'y a malheureusement jamais de solution facile. Nous nous attendons à ce que le nombre d'enlèvements d'enfants de ce type augmente, car les gens voyagent de plus en plus et ils ont plus d'une citoyenneté.

La première chose que vous pourriez dire à vos électeurs — car il s'agit d'une idée fautive —, c'est que le gouvernement du Canada ne peut pas « réenlever » un enfant. Nous ne pouvons pas simplement aller dans un autre pays, saisir l'enfant et le ramener au Canada. Vous seriez surprise de savoir combien de personnes ignorent cela.

Il y a aussi certaines mesures que les parents peuvent prendre pour prévenir les enlèvements d'enfants. Par exemple, ils peuvent mettre le nom de leur enfant sur une liste de sécurité des passeports. Ils

peuvent obtenir une lettre de consentement notarié pour le voyage, comme Lois l'a mentionné. Ils peuvent communiquer avec notre ambassade s'ils ont des raisons de croire qu'un enfant sera enlevé dans un autre pays, afin de faire connaître leurs craintes et de leurs inquiétudes. Évidemment, nous avons aussi des fonctionnaires consulaires, ici à Ottawa, qui peuvent les aider.

En juillet, nous avons lancé un manuel pour les parents délaissés. On peut le trouver en ligne à l'adresse voyage.gc.ca — c'est une autre bonne raison de se rendre sur le site Web. Il s'agit vraiment d'un guide étape par étape. Les organismes sur le terrain, par exemple Enfant-Retour, ont appuyé ce manuel et le trouvent très utile.

Une grande partie du travail, évidemment, est accomplie par l'entremise de réseaux, avec des partenaires du gouvernement fédéral — par exemple, la GRC, les autorités centrales provinciales et évidemment des organismes tels Enfant-Retour et Missing Children Canada. Nous maintenons la communication avec nos partenaires provinciaux, afin d'améliorer la coordination.

Nous sensibilisons aussi les députés par l'entremise de séances d'information parlementaire. Toutefois, ils ne participent pas autant que nous l'aimerions. Nous encourageons vivement les députés à assister en personne à ces séances d'information plutôt que d'envoyer un membre de leur personnel, même si je sais que les membres de notre personnel nous aident beaucoup.

Nous tentons aussi de renforcer l'application de la Convention de La Haye, car en ce moment, elle n'est pas applicable; elle contient parfois des échappatoires que nous souhaitons éliminer.

Nous dirigeons aussi ce que nous appelons le processus de Malte. Il concerne les pays où, en raison des traditions culturelles, les pères ont le dernier mot lorsqu'il s'agit des enfants. Nous essayons de trouver une façon d'établir un protocole qui rendrait les choses plus équitables et aiderait à résoudre plus de cas qui concernent ces pays.

• (1300)

Le président: Merci. Notre temps est écoulé.

Monsieur Baird et madame Ablonczy, merci beaucoup d'avoir pris le temps de comparaître.

J'aimerais aussi remercier M. Rosenberg et MM. Nadir Patel et William Crosbie. Nous vous sommes très reconnaissants.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>